

Cécile Lasalle
COCKTAIL SURVITAMINÉ

DÉCRYPTAGE
DÉCOMPLEXER
LA NAISSANCE

CULTURE

*Puissante
nature
scandinave*

focus sur

I ÉGALITÉ DES SEXES

**LAÏCITÉ, BASTION DE
L'ÉMANCIPATION ?**





Celle qui est survitaminée

Pêchue et dynamitée, Cécile Lasalle se lance pour la 2e année consécutive dans l'organisation de la Rennes Tattoo Convention - 6 et 7 juin au stade de la route de Lorient - avec les tatoueurs Virginie Javoise (Miss Atomik, de Atomik Tattoo, Rennes) qu'elle connaît depuis 20 ans et Mikael de Poissy (Mikael Tatouage, Poissy) rencontré il y a 2 ans. À l'abord de la manifestation, cette tornade à la chevelure blonde platine ne manifeste aucun signe d'angoisse : « *Je ne suis pas quelqu'un qui m'affole, ça ne sert à rien. Paniquer, ce n'est pas constructif. Et puis quand on est lancé, on est bien obligé d'y aller !* » Quand on lui propose de s'occuper de la convention de tatouage à Rennes, elle accepte immédiatement le défi et rempile sans broncher l'année suivante. « *J'ai été surprise de la difficulté pour trouver un lieu. De voir que des gens pensent encore que le tatouage est marginal, qu'on va ramener tous les punks à chiens de France et de Navarre. Pourtant, tout le monde se tatoue aujourd'hui, c'est un accessoire comme les autres !* », scande-t-elle, avant de favoriser les aspects positifs de « *cette belle aventure humaine* ». Monter un projet et organiser un événement... Cécile n'en est pas à son coup d'essai. En 1992, avec un groupe d'amis, elle lance l'association Banana Juice, pour défendre le psychobilly (rockabilly et punk) et soutenir le groupe Banane Metalik, d'où le nom de la structure, complété d'une référence au film de Tim Burton, *Beetlejuice*. Depuis

ils ont écumé l'Europe, créé un label, produit plus de 50 CD et vinyles, organisé des concerts à l'Ubu, à l'Antipode, au Mondo Bizarro, marqué la capitale bretonne à coup de Halloween Party et repris le festival Dance Ska La. En résumé. Car en parallèle, histoire de mettre des sous dans les caisses, l'association, non subventionnée, fait également dans l'organisation de brocantes – jouets anciens et vieilles pubs – et de foires aux disques. Et croire qu'elle s'en tiendrait là serait une horrible méprise puisque depuis 3 ans, cette quadra survitaminée ajoute à sa liste le loisir d'être programmatrice artistique pour le festival musical de Bourges, Cosmic Trip. Pour elle, pas question de se prendre la tête, simplement du bon temps en remuant ciel et terre sans cesse : « *C'est un plaisir, on ne se pose pas de question, ce n'est pas du tout une contrainte, il faut prendre comme ça vient, ne pas se faire du tord boyau si ça ne marche pas, on ne perd pas d'argent perso, on ne perd pas nos maisons...* » Coiffeuse de profession, en free-lance car plus simple pour prendre 10 semaines de vacances « *car 5 c'est trop peu* », plaisante-t-elle, elle avoue être désordonnée, bordélique, addict au café dont les nombreuses tasses s'accumulent autour de son ordinateur, et une maniaque du post-it. Au diable la monotonie et l'esprit passéiste qui la débecte et dont elle se déleste, Cécile « *Banana Juice* » a besoin d'un bon coup de jus, de regarder droit devant elle et de « *se faire plaiz'* » au gré du vent.

■ MARINE COMBE

canal b
94 MHz Radio curieuse

ON AIR

Art : www.myfishfresh.com



ÉDITO | LAÏCITÉ, VALEUR BIEN-AMÉE
PAR MARINE COMBE, RÉDACTRICE EN CHEF

I l n'y a pas de laïcité sans féminisme et pas de féminisme sans laïcité. Cette thèse se défend, apparaissant toutefois plus évidente dans la deuxième proposition, mais les personnes rencontrées ce mois-ci autour de ce sujet sont formelles : cette affirmation ne fait pas écho en elles. Le principe de laïcité comme socle de l'émancipation, levier de l'égalité des sexes, et de l'égalité tout court, oui, et à ce propos, tout le monde s'accorde à penser que l'école, publique ou privée, est le berceau des valeurs républicaines, bastion privilégié même de cette transmission du flambeau démocratique et citoyen à destination de la jeune génération. Le sujet aurait donc pu être simple à traiter dans la mesure où l'on brandit la laïcité comme garantie irréfutable de l'égalité entre les individus, par conséquent entre les femmes et les hommes. Mais quand crispations et amalgames s'invitent dans le débat, il devient tout à coup un véritable sac de nœuds quasi indémêlable dans lequel on étouffe rapidement. Garder les idées claires et la tête froide face aux tensions, aux suspicions de racisme, d'anticléricisme et aux vieilles rancœurs que chacun traîne dans ses bagages, n'est pas tâche aisée dans une période où parler de laïcité et religions échauffe les esprits. On a donc chaussé nos bottes et nos cirés et marcher sur des œufs pour tenter de mettre à plat le principe de laïcité et comprendre le lien entre ce dernier et l'évolution des droits des femmes. Entre féminisme laïque et féminisme religieux, la bataille intellectuelle ne fait que commencer. Sans compter les points, la rédaction a assisté et analysé le combat branlant qui se déroule sur le ring de la modernité et de l'émancipation.



DÉROUTE ESTHÉTIQUE

Blanc. La couleur de la pureté, de la perfection, de la virginité. Blanc. La couleur de l'enfermement, la solitude, la folie. Pourtant, Paloma Fernandez Sobrino, metteuse en scène et comédienne associée à L'âge de la tortue, à Rennes, se passionne pour le gris (lire notre interview YEGG #36 – mai 2015 – p.22 et 23). Et c'est ce qu'elle nous montre avec son spectacle *Déroute(2)*, présenté en avant-première dans le théâtre du Vieux St-Etienne, le 15 mai dernier, avec la chanteuse lyrique Justine Curatolo. Inspirée par le vécu de sa grand-mère, mariée à l'église par amour et enfermée dans sa solitude, et les témoignages de nombreuses femmes, l'artiste espagnole explore la capacité d'un individu à s'épanouir et à trouver du bonheur malgré la désillusion. L'esthétique et l'originalité de la proposition vont de pair dans une mise en scène soignée aussi bien au niveau de la disposition intimiste qu'au niveau de la parole, soufflée, murmurée, intense, chantée – en français et en espagnol – et des odeurs de lessive - retour à la propreté et à la pureté – qui nous saisissent les narines et nous ramènent dans les draps vieillis de notre enfance. Tout dans cette création est fait pour nous emporter dans un univers peu familier mais qui résonne dans nos entrailles. Loin d'une leçon moralisatrice, Paloma Fernandez Sobrino et Justine Curatolo – et toute l'équipe – réussissent à nous bercer entre apaisement et violence d'un instant suspendu et déstabilisant.

! MARINE COMBE

DÉSILLUSIONS



L'ÉGALITÉ PRO, ON S'EN FOUT ?

1981, François Mitterrand est élu. Yvette Roudy devient ministre des Droits des femmes, et instaure en 1983 la loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes en entreprise. Plus tard, elle œuvre pour la féminisation des noms de métiers, grades et fonctions, mais aussi pour la parité dans les institutions et la constitution, en créant L'Assemblée des femmes, en signant et initiant plusieurs manifestes en ce sens également, etc. Un matin de mai 2015, Yvette Roudy, 86 ans, se lève, découvre l'actualité et tréssaille. On la comprend. L'actuel ministre du Travail, François Rebsamen, propose un projet de loi voué à simplifier le dialogue social. Bémol : les outils de l'égalité professionnelle, tels que le Rapport de Situation Comparée ou la Commission égalité pro' – visant à analyser les différences entre les femmes et les hommes, permettant de réduire les écarts de salaire – seront supprimés. Les associations féministes montent au créneau, à l'initiative d'Yvette Roudy, et lancent une pétition sur le site #SOS Égalité professionnelle ; le ministre parle de « malentendu » et promet un amendement pour calmer les énervées. Nous pourrions nous essayer le front et souffler de soulagement, mais non : l'égalité des sexes n'est toujours pas prise en compte par les hommes politiques et constitue une bataille de tous les jours. Aucun droit n'est jamais acquis, loin de là. #Fatigue #Onnelâcherarien

! MARINE COMBE

YEGG

SOMMAIRE | JUN 2015

- La tête en ébullition - p.2
- Cueillette de vie - p.24
- Déroute professionnelle - p.6
- La culture en bref - p.26
- Liberté de choix - p.8
- Black métal à la scandinave - p.27
- La politique en bref - p.9
- Verdict - p.28
- Ravage du chalutage - p.10
- Dans le frigo de - p.29
- Égalité et laïcité - p.12
- YEGG & the city - p.30

LA RÉDACTION | NUMÉRO 37

YEGG | 7 RUE DE L'HÔTEL DIEU 35000 RENNES

MARINE COMBE | RÉDACTRICE EN CHEF, DIRECTRICE DE PUBLICATION | marine.combe@yeggmag.fr
 CÉLIAN RAMIS | PHOTOGRAPHE, DIRECTEUR ARTISTIQUE | celian.ramis@yeggmag.fr
 MORGANE SOULARUE | JOURNALISTE | morgane.soularue@yeggmag.fr
 MANON DENIAU | JOURNALISTE | manon.deniau@yeggmag.fr
 CLARA HÉBERT | GRAPHISTE - ILLUSTRATRICE
 PHOTO DE UNE | CÉLIAN RAMIS - BUSTE DE MARIANNE VERSION BRIGITTE BARDOT - VILLE DE RENNES

RESPECTER SES ENVIES



Du 19 au 23 mai, conférences et ateliers ont été organisés à Rennes autour de l'accouchement et de la parentalité à l'occasion de la Semaine Mondiale de l'Accouchement Respecté (SMAR).

La SMAR est l'occasion de faire évoluer la réflexion autour du vécu physique et psychique des femmes et des parents. À Rennes, le collectif Liber'Naitre en Bretagne et l'association MAISOûnaitON ? ont proposé ateliers et conférences dans ce sens. « *L'accouchement respecté, c'est, pour les parents, de se sentir respectés dans leurs demandes au moment de l'accouchement. C'est aussi de respecter le phénomène en lui-même.* », explique Christiane David, sage-femme à la clinique de la Sagesse et porte-parole de l'association créée en 2006 dans l'objectif de fonder une maison de naissances (l'adoption par l'assemblée nationale de la proposition de loi sur l'expérimentation des maisons de naissances date seulement de novembre 2013) à Rennes. Pour elle, la progression de la médecine et la prise en charge médicale sont indéniables et à ne surtout pas renier. Mais le sentiment de désappropriation de cet instant particulier, d'insatisfaction parfois, est également à prendre en compte. MAISOûnaitON ? a souhaité réfléchir en ce mois de mai autour de la thématique de la douleur, « *un thème prégnant dans notre société qui prône le 0 douleur* » (interventions publiées sur le site de l'association début juin). Pour elle, la peur de la douleur occupe une place trop importante dans l'appréhension de l'accouchement. D'où la nécessité

d'adapter un lieu géré par des sages-femmes destinées à accompagner et suivre les femmes et couples désireux de connaître les professionnel-le-s présents au moment de la « délivrance ». Christiane David insiste sur la mise en place de cet accompagnement global qui n'exclut pas la prise en charge médicale et l'atténuation des douleurs. « *La péridurale gère la douleur mais pas les « à côté » comme le stress, en partie du à la peur de la douleur. Dans un processus physiologique, comment faire ?* », questionne-t-elle. La maison de naissances, qui serait en partenariat avec la clinique mutualiste de la Sagesse et hébergée dans ses locaux, entendrait donc répondre à des interrogations, des besoins et des désirs formulés par les futurs parents qui « *pourront parler de leurs peurs, de leurs rêves, de la réalité, de la place du bébé, de la place des parents. Les amener vers une préparation à la parentalité. Ce qui permet aussi d'être moins dérouter par le bébé et de prévenir de la relation psycho-affective avec lui.* » Les discussions sont actuellement encore en cours mais devraient aboutir à une décision d'ici quelques semaines. Christiane David est convaincue de l'aboutissement du projet, « *ça arrivera, c'est sûr* ». Le 17 juin, une réunion de l'association est prévue à l'Amaryllis (bas de la place des Lices), à 20h30.

■ MARINE COMBE

bref

chiffre du mois

ADRENALINE

Le 3e colloque d'Adrénaline, association œuvrant pour une meilleure gestion publique de la fête, se déroule le 15 juin, de 9h30 à 17h, au collège Anne de Bretagne, autour du thème : L'approche expérientielle dans l'accompagnement des adolescents et des parents. Au menu : débats, tables rondes, conférences et documentaire animés par des professionnels de la santé et des associations visant la prévention des comportements à risques.

bref

sur la toile

chiffre du mois

18/05

Nathalie Appéré, maire de Rennes, a signé la convention « Bien dans son sport » pour rapprocher monde médical et monde sportif autour de l'enjeu de santé des Rennais-es.

chiffre du mois

le tweet du mois

Les gens pendant une heure je fous des side kick sur de la musique rock, dans ma tête je suis Buffy Summers, et tu me parles de calories ?!

Social Justice Mage @SJ_Mage / 14-05-2016

bref

LUMIÈRES SUR

En juin, plusieurs événements festifs, culturels et sportifs mettent en lumière les personnes homos et trans. Après la projection de documentaire *L'ordre des mots*, sur la thématique des trans' et intersexes, le 2 juin, et la lecture théâtrale de *La loge* par Vincent Abalain/Shirley Van Mac Beal, les 4 et 6 juin, à la MJC Bréqui-gny, la Marche des fiertés se déroulera le 6 juin, suivie du Tournoi international gay et lesbien de Rennes du 19 au 21 juin.

bref

sur la toile

L'ACTU FÉMININE
EST À SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

@Yeggmag

sur



Yegg Mag Rennes

sur



VICTOIRE GUILLONNEAU

CHARGÉE DE PROJET AU SEIN DE
L'ASSOCIATION BLOOM

Le 29 avril dernier, elle venait présenter le documentaire *INTOX - Enquête sur les lobbies de la pêche industrielle*, de Laure Ducos (visible sur Youtube), à la Maison de la Consommation et de l'Environnement de Rennes. Une révélation choc sur les dangers du chalutage profond.

Qu'est-ce que l'association Bloom ?

L'association Bloom a été créée à Paris en 2004 par Claire Nouvian, alors journaliste-documentariste. Sensible à la découverte de la biodiversité des océans et au fait que les fonds marins soient labourés par les chalutiers partout dans le monde et en France, elle se dit qu'il y a un vrai combat à mener là. Le documentaire, réalisé par Laure Ducos, une femme très engagée, retrace un des points d'orgue dans l'histoire de l'association puisqu'en 2013, le Parlement européen a voté contre l'interdiction du chalutage profond (entre 400 et 2000 mètres de profondeur). L'objectif est de toucher des publics différents et larges, faire comprendre que c'est un enjeu pour tous. Dans les grandes écoles aussi qui n'enseignent pas la biodiversité, les risques écologiques. Nous voulons proposer une vision critique et une réflexion sur ce sujet-là.

Qui sont les opposants ? *INTOX* pointe principalement les élus bretons...

Car les élus bretons PS et UMP, main dans la main contre l'interdiction, concernés par ce sujet, distillent leurs opinions à leurs collègues, qui ne sont pas liés à ces thématiques et qui votent de la même manière. La venue de Ségolène Royal au ministère de l'Écologie pouvait être un espoir. Mais elle est connue pour être une girouette... Ça n'a pas été une exception pour la pêche profonde. En juillet, nous avons fait une action sur Twitter, qu'elle a soutenue. En octobre, elle tweete qu'il faut interdire ce chalutage. C'était hyper engagé ! Puis elle a rencontré, à Lorient, les représentants de la pêche et des lobbies... Maintenant le ministère cherche à faire taire sa position précédente. Aujourd'hui nous sommes toujours attente de réponse à notre demande de rendez-vous, en partenariat avec 10 autres ONG.

Pourtant, une partie de la grande distribution prend position en refusant la commercialisation des poissons pêchés de cette manière. On pourrait s'attendre à une entente politique...

Nous pensons que les politiques sont désarçonnés. Les acteurs économiques ont été rapides pour accepter l'enjeu de cette pêche et la demande citoyenne. Mais les politiques n'ont pas cette réactivité et sont coincés dans leurs alliances... Ils ne bougent pas en dépit du bon sens. Ce qui est positif, c'est qu'il y a une mobilisation citoyenne. Avec la sortie de la BD en 2013 (*Prends 5 minutes, et signe, copain de Pénélope Bagieu*, ndlr), le grand public a pris une vraie claque et a pris conscience de ce qui se passe. On continue avec le documentaire de faire découvrir le sujet, les gens viennent et sont nombreux, et ont toujours un choc ! Car il s'agit d'une aberration écologique.

■ MARINE COMBE



© DÉLIAN RAMIS



Du
19
au
21
juin

TOURNOI SPORTIF LGBT DE RENNES
Badminton • Volleyball • Rallye urbain

Inscriptions & informations : www.tigre-rennes.fr



Liberté, laïcité, égalité (des sexes) ?

Liberté, Egalité... Laïcité



Croyants et non croyants, État et Églises, tous trouvaient leur compte dans la laïcité. Cette conquête républicaine est aujourd'hui ébranlée et ses défenseurs accusés d'anticléricalisme et d'islamophobie. La laïcité est devenue source de conflit et divise le peuple français. Car jamais valeur n'a autant exalté les passions, catalysant à la fois de forts ressentiments proches de la haine obscure et une grande confiance proche de l'amour aveugle. Plus encore depuis les attentats de janvier dernier. Aussitôt, on a convié la laïcité à la table de tous les débats et dans les colonnes de tous les journaux. Parfois à tort, souvent sans savoir(s), toujours fébrilement. YEGG céderait donc à la mode médiatique ? Pas tant que cela. Depuis un an déjà la rédaction réfléchit à cette notion en tant que vecteur d'émancipation des femmes et garantie d'impossibles régressions machistes, et s'interroge : la laïcité est-elle à la base de l'égalité des sexes ?

NOTA BENE : La rédaction a sollicité un certain nombre d'experts, locaux et nationaux, universitaires, politiques, associatifs, religieux, qui n'ont pas pu – pour raisons de santé ou d'emploi du temps - ou voulu répondre.



PAR MARINE COMBE ET MORGANE SOULARUE
PHOTOGRAPHIES DE CÉLIAN RAMIS
INFOGRAPHIES DE CLARA HÉBERT



La laïcité

socle de l'émancipation ?

La population que l'on a fait venir du Maghreb à des fins économiques s'est sédentarisée. Dans ses bagages, une langue, une culture, des coutumes, comme dans ceux, avant elle, des Italiens, Espagnols, Polonais ou Portugais. Le fait nouveau ? Un passé colonial douloureux et sa religion. La loi de 1905 n'avait pas prévue cela, et l'État n'a pas su éviter la crise. Au contraire, ses atermoiements ont fini d'envenimer la situation. Manque de discernement ou inconscience ? Aveuglement naïf et laxisme lâche ? Peur et culpabilité ? Stratégie électoraliste ? Quoi qu'il en soit, il règne aujourd'hui autour de la laïcité trop d'ignorance, de confusions et d'amalgames, d'idées reçues et de rumeurs. On fait passer la laïcité pour anticléricale, intolérante et liberticide, avec pour seul but de bouter le sacré et les religions hors de France et de faire de l'athéisme le nouveau crédo imposé par l'État. Pourtant, le principe est tout autre, pensé pour tous les croyants, quel que soit leur culte, pour qu'ils cohabitent en paix. Une idée plutôt saine, généreuse, libertaire qui prône et défend la liberté de conscience et qui assure la neutralité de l'État. Une idée des Lumières.

FILLE DES LUMIÈRES

Les penseurs du XVI^e siècle – ceux qu'Emile Poulat* appelle les « pères spirituels de l'idée de laïcité » – veulent mettre fin aux massacres barbares des guerres de religions, et faire revenir la paix civile. Pour cela, ils opposent passions et violences

religieuses à la Raison. Ils conçoivent les prémices de la loi de 1905. Il faut attendre la Révolution Française pour que l'Ancien Régime, et avec lui le droit divin, soit aboli. « Il s'agit au départ de l'affirmation des droits du sujet, des droits de l'Homme : chaque individu doit pouvoir se construire à partir de sa propre liberté de conscience, détaché de la vérité de l'Église, c'est le principe d'autonomie. À cela s'ajoute le principe de neutralité de l'État, lequel n'est plus au service de l'Église, du catholicisme. Il ne prend pas en compte la religion de ses sujets, et il assure la même liberté de conscience à tous. C'est ce que l'on retrouve dans l'article 10 de la Déclaration des Droits de l'Homme. C'est à partir de cela que se construit la laïcité française », explique Philippe Portier, chercheur, historien et sociologue des religions, co-auteur de *La Laïcité. Une valeur d'aujourd'hui ? Contestations et renégociations du modèle français*, aux Presses Universitaires de Rennes. Le XIX^e siècle est marqué par les débats et les lois qui dessinent peu à peu les contours de la laïcité. Les discussions sont riches, les disputes nombreuses. Ce n'est qu'en 1878 que le mot « laïcité » est inscrit dans le « Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire » par Ferdinand Buisson. Les hommes de la III^e République vont créer le cadre juridique nécessaire à l'application de ce principe. Hugo, Gambetta, Clémenceau, Briand, Combes, Jaurès, l'abbé Lemire mènent les députés laïques jusqu'à la loi de décembre 1905. Elle se définit ainsi : la liberté de conscience est

assurée par la République qui « garantit ainsi le libre exercice des cultes », pour peu qu'il ne s'exprime pas dans le domaine public et ne trouble pas l'ordre public. « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ».

L'ÉCOLE, BASTION DE LA LAÏCITÉ

De 1880 à 1882, Jules Ferry fixe les règles de l'enseignement gratuit, laïc et obligatoire. En ôtant aux religieux l'instruction des enfants, on décide de leur donner la liberté de conscience : « Par l'éducation, il faut apprendre aux enfants la liberté de penser par soi-même, leur montrer que la réflexion ne se réduit pas aux croyances », juge Elisabeth Badinter. C'est le choix de l'intelligence, du libre arbitre, de l'indépendance d'esprit, aux enfants de se forger leurs propres opinions, de devenir autonomes. Car l'école apprend le pluralisme et la diversité en refusant de favoriser le communautarisme. Les écoliers s'épanouissent dans un espace commun où l'égalité de tous est indiscutable et pour cela il faut des règles de vie collective, la laïcité en est la première. L'école de Jules Ferry a été conçue

pour cela. C'est chez elle que les jeunes esprits apprennent l'égalité et la liberté, l'égalité de tous quelle que soit leur religion et la liberté de pratiquer sa religion, en privé. En outre, l'école laïque a permis l'égalité des sexes.

ALLIÉE TARDIVE DES FEMMES

« Au départ, le principe de laïcité ne prend pas du tout en compte la question féminine et les droits des femmes, la même hiérarchie est conservée : les femmes sont minoritaires et inférieures. Cet élément de minoration durera jusqu'après la Seconde Guerre mondiale. C'est avant tout une question institutionnelle et on laisse les questions culturelles de côté. Car la relation hommes/femmes relève d'une culture qui n'a pas à être modifiée par la loi. Même sous la III^e République, la redistribution de genre n'est pas de mise, sauf à la marge, avec Paul Bert par exemple. Si la culture des politiques de la III^e est celle de l'émancipation, un domaine y échappe, celui de l'intime, car ils sont marqués par des normes très imprégnées de catholicisme. La famille a une définition ancestrale et ne bouge



Le principe de la Laïcité

La laïcité est l'une des valeurs fondatrices de la République Française. La Commission présidée par Bernard Stasi mise en place en 2003 à la demande du Président de la République et le Conseil d'État ont mis en avant 3 piliers encadrés par la loi et nécessaires à l'application du principe de laïcité :

- **La neutralité de l'État**, c'est-à-dire que la France ne connaît pas de statut de culte. L'agent public, ou fonctionnaire, est libre, en dehors de son service, de manifester ses opinions et croyances. En revanche, dans le cadre du service, le devoir de neu-

tralité le plus strict s'applique : toute manifestation de convictions religieuses est interdite tout comme le port de signes religieux. À ce devoir strict de neutralité s'ajoute le principe d'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion.

- **La liberté de conscience** : et donc la liberté de culte. La laïcité assure la liberté de conscience religieuse et philosophique à tous. L'exercice du culte est assuré et protégé par la loi pour peu qu'il ne trouble pas l'ordre public.

- **Le pluralisme** : « Si l'État ne reconnaît aucune religion, il ne doit en méconnaître aucune, et il reconnaît le fait religieux ». L'État est le garant de la liberté religieuse et protège à ce titre les cultes minoritaires contre les discriminations.

pas », expose Philippe Portier. Certes, à partir des années 1870-1880 les écoles sont ouvertes gratuitement aux petites filles, lesquelles peuvent aussi devenir institutrices, néanmoins on ne leur donne pas la même éducation : « On les éduque pour qu'elles deviennent des mères de familles républicaines. Le programme scolaire parle de « travaux d'aiguille », ce sont de vieux schémas très stéréotypés », poursuit Philippe Portier. La laïcité à travers l'école a donc lentement participé à l'émancipation des filles. Fondée sur les idéaux de 1789 et de la Déclaration des droits de l'Homme, elle est étroitement liée à un principe qu'on ne cesse d'évoquer depuis la Révolution, celui d'égalité. Mais comment l'assurer si la femme n'est pas l'égale de l'homme ? « Cette dynamique de l'égalité, symbole de la modernité, ne peut plus exclure les femmes, le mouvement s'amorce au début du XXe siècle. Alors les filles ont le droit de passer le même baccalauréat que les garçons, puis on donne une personnalité juridique aux femmes. On pourrait ainsi dire que les droits des femmes dépendent plus du principe d'égalité que de celui de laïcité », constate Philippe Portier. L'argument de la laïcité pour servir les femmes ne sera invoqué qu'à partir des années 1960, notamment lors du vote de la loi Veil. Alors

seulement la laïcité va toucher la part intime de la vie. « Il reste encore des éléments de culture chrétienne dans notre loi, le combat laïque fait obligation de les remettre en cause », analyse Philippe Portier.

LES LAÏQUES ANTI-FÉMINISTES ?

Jean Baubérot, sociologue et historien de la laïcité, dit « qu'il a existé en France, pendant le XIXe siècle et une partie du XXe, un anti-féminisme laïque. Les femmes étaient supposées être « naturellement » plus sensibles à l'autorité cléricale ». Une thèse défendue par la sociologue et militante féministe Monique Crinon : « La prépondérance du patriarcat n'est pas l'apanage des seules idéologies religieuses, il s'éploie au sein mêmes des forces laïques, qu'elles soient ou non athées ». Une société patriarcale où le poids de la culture catholique pèse sur la sphère intime, même chez les laïques les plus fervents, a donc longtemps entravé le féminisme. Si les Républicains ont refusé l'égalité des femmes par crainte de désordre, on note également que les textes religieux ont été écrits par des hommes et seulement des hommes, « Le plus souvent les clergés, de quelque religion ou idéologie qu'ils soient, sont masculins ; en ce sens La

Libre Pensée est féministe afin de combattre une funeste attitude qui perdure dans toutes nos sociétés. Aucune différence d'humanité entre les individus n'est légitime. Je refuse tout essentialisme en la matière, je ne prise rien tant que les individus égaux en droit », confie Michel Le Normand de La Libre Pensée.

1989, UN TOURNANT

« Ces deux mouvements (laïcité et féminisme, ndlr) se sont inscrits dans des temporalités différentes avant de se retrouver, non sans contradiction, en 1989 autour d'une affaire de foulard », suggère Jean Baubérot. Et l'intellectuel de poser la question : « Est-ce la femme qui doit s'émanciper ou est-ce l'État républicain qui doit émanciper les femmes ? ». Si pendant 200 ans laïcité et féminisme se sont donc peu croisés, ils ne se quittent plus depuis 30 ans, enchaînés dans une liaison houleuse. Au nom de la laïcité, qui permet la paix sociale, on demande que les signes ostentatoires restent confinés à la sphère privée et aux lieux de culte. On parle ici à toutes les religions. Pourtant, le voile et la burqa interpellent sur la condition de la femme, quelle signification leur attribuer ? « Est-ce une aliénation ou au contraire un symbole de

l'autonomie de la femme ? », interroge Philippe Portier. On a légiféré fermement sur la burqa et opté pour le compromis républicain concernant le voile simple. Invoquerait-on trop la laïcité ? Emile Poulat* le pense, elle n'avait notamment pas sa place en 2010 dans l'interdiction de la burqa : « Il suffit d'une loi qui soit dans la nature des choses. Le seul principe, c'est que chacun doit être identifiable en permanence », affirme-t-il. Une incompréhension réciproque et beaucoup d'hypocrisie voilent le débat et empêchent de trancher entre une interdiction ferme et le fameux compromis républicain. Michel Le Normand le rappelle, La Libre Pensée a été dès le début contre le port du voile dans les écoles, mais pour une liberté absolue dans l'espace public tant qu'il n'y a pas atteinte à l'ordre public, avant d'ajouter : « Pour les horaires des piscines et toutes autres manifestations communautaristes, je suis plus circonspect parce que la promotion, sur le domaine public, de ces pratiques, me semble d'abord anti-féministe et cacher l'emprise machiste des religions sur les corps et spécifiquement des femmes ». Il serait donc question de libertés publiques et d'intérêt général, de paix civile et de respect de tous les cultes. Des principes qui s'opposent. D'un côté le lien social,

Après les guerres de religion, les intellectuels affirment que le règne de la raison doit mettre fin aux barbaries.

16° S

Nicolas de Condorcet propose un système éducatif séparé de toute influence religieuse. Le projet est abandonné.

1792

Napoléon demande à la cour suprême juive de soumettre les dogmes de la religion juive au droit commun : monogamie, mariage civil...etc.

1807

La Loi Falloux prévoit que les écoles privées peuvent recevoir de l'État, des communes, des départements, un local, une subvention. Instruction publique remise sous la coupe du clergé catholique. Victor Hugo s'y oppose : « Je veux l'Église chez elle et l'État chez lui ! »

1850

Les Lois Jules Ferry sur l'école publique, gratuite et laïque puis obligatoire, proposent un jour par semaine (en outre du dimanche), afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leur enfants l'instruction religieuse.

1879-82

Les congréganistes n'ont plus le droit d'enseigner. Les relations diplomatiques entre la France et le Vatican sont rompues.

1904

Loi sur l'exercice public des cultes.

1907

Les circulaires Jean Zay, ministre de l'Éducation, bannissent de l'école toute forme de prosélytisme, politique ou confessionnel.

1936

1789

La Révolution Française met fin à la monarchie de Droit Divin. Les prémices du principe de la laïcité émergent dans la DDHC du 26 août 1789.

1795

Un décret sépare l'Église et l'État. Le Concordat de 1801 entre Napoléon Bonaparte et le pape Pie VII l'abolit. Le catholicisme n'est pas reconnu comme religion d'État.

1833

Loi Guizot : l'enseignement primaire comprend l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture...etc, la participation de l'élève à l'instruction religieuse est à la responsabilité du père de famille.

1878

Le mot « laïcité » est forgé, Ferdinand Buisson l'inscrit à son « Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire », bible de l'école laïque.

1901

La Loi sur les associations limite l'emprise des congrégations religieuses dans l'enseignement. Elles doivent faire une demande d'autorisation.

1905

Loi de séparation des Églises et de l'État.

1946

Inscription du principe de laïcité à la Constitution de la IVème République.

de l'autre la liberté et l'autonomie. Autant de valeurs chères à la France. « La laïcité consiste dans le fait qu'il n'y a plus de religion officielle et qu'il y a place pour tous les cultes. (...) Sous l'aspect strict de la laïcité, ces questions ne valent pas les passions qu'on y met souvent. La laïcité est une culture qui permet l'intégration de tout le monde mais qui ne peut la garantir. C'est un dispositif fondamental qui fait place à tous. Ni plus ni moins. La laïcité est structurellement ambiguë dans la mesure où elle inclut ceux qui l'excluent », retient Emile Poulat*.

L'ÉMANCIPATION DANS LA RELIGION ?

Alice Picard, étudiante à l'IEP de Rennes, a travaillé pendant presque un an à son mémoire « La cause des femmes musulmanes. Porte-parole et confiscation de leurs voix ». Au cours de ses recherches et entretiens avec différentes associations féministes rennaises, elle met le doigt sur la complexité du sujet : « On sent un malaise sur les termes employés. Et quand on aborde la question du voile, beaucoup se replient comme des huîtres. On se replie souvent derrière l'argument de la laïcité. » Une carte qui pourrait être interprétée comme liberticide. Pour cette militante altermondialiste et féministe, il apparaît rapidement que les femmes

musulmanes doivent être entendues, s'intéressant précisément à celles qui vivent en France - « le port du voile ayant une signification différente selon la situation géographique » - et que ces dernières peuvent s'émanciper dans et avec leur religion. « Chez Al Houda (association des femmes musulmanes de Rennes, ndlr), elles se battent clairement pour les droits des femmes et posent toutes les questions autour de l'émancipation et du pouvoir patriarcal. », souligne-t-elle.

L'argument de l'émancipation dans la religion n'est pas sans conteste et s'opposent alors féminisme laïque et féminisme religieux, et particulièrement le féminisme musulman (ou islamique). Dans le premier, on affirme le parallèle indéfectible entre laïcité et égalité des sexes, le féminisme étant ancré dans une tradition moderne et laïque, et on prône l'universalité de ces droits. Wassyla Tamzali, militante féministe algérienne, s'insurge contre les intellectuels et la société européenne qui concèdent des droits différents aux femmes issues des pays musulmans. « Elles n'ont pas renoncé à réaffirmer, chaque fois que c'était nécessaire, que le droit des femmes à disposer de leur corps n'était pas négociable parce qu'il était le pivot de la pensée féministe. Et pourtant, devant les hadiths, versets

et autres éléments de la culture charaïque (...) devant le consentement de certaines femmes à dissimuler leur corps, à le « marquer » des signes de la domination patriarcale par le voile, s'agissant des femmes musulmanes, elles relativisent ce principe pour lequel elles se sont battues, un principe qui perdrait son sens pour des femmes de cultures différentes », écrit-elle dans son ouvrage *Une femme en colère – Lettre d'Alger aux Européens désabusés*.

Dans le second, on réinterprète les textes du Coran, de la Bible ou encore de la Torah. Néanmoins, l'actualité se concentre moins sur ce dernier, Delphine Horvilleur, rabbin en France, dit à propos du judaïsme qu'il est le cœur de l'interprétation des textes. Interrogée sur la place des femmes dans la religion juive, Ann Nusimovici, présidente de l'Association culturelle et culturelle israélite de Rennes, rappelle, soufflée par la voix d'un homme que l'on perçoit à travers le téléphone : « Il y a différents courants de pensée. Pour les libéraux, la parité entre les hommes et les femmes est établie depuis longtemps. Pour d'autres, il existe des rituels religieux qui peuvent être différents pour les femmes et pour les hommes. » Hormis cela et la transmission de la religion par la mère de famille, elle ne

souligne en ce qui la concerne aucune différence et le lien entre les droits des femmes et la laïcité ne semble pas évident à cela près : « La lutte pour l'égalité femmes-hommes est nécessaire. L'État peut choisir la place des femmes dans la société. Et l'évolution de la société influence forcément les religions. »

Pour la chercheuse Zarah Ali, la relecture du Coran réhabilite les droits des femmes dont le port du voile serait l'étendard contre le racisme et le sexisme qui se propagent en Occident. Elle note dans son livre *Féminismes islamiques* : « Les féministes musulmanes proposent une libération qui pose un tout autre rapport au corps et à la sexualité : un rapport marqué par des normes et une sacralisation de l'intime, et par une défense du cadre familial hétérosexuel. » Pour Asma Lamrabet, médecin biologiste au Maroc et féministe, interviewée par *Le Monde des religions* (n°71 – mai-juin 2015, consacrant un dossier aux Femmes dans l'Islam) l'opposition entre ces deux féminismes n'est apparente qu'en France, où il serait difficile de discuter du fait religieux : « Au Maroc, il y a également des féministes laïques. Nous travaillons main dans la main, car elles ont conscience que, dans une société majoritairement musulmane, la religion reste

Constitution de la Ve République : laïcité et égalité de tous les citoyens – hommes et femmes – respectant toutes les croyances.

1958

1ère affaire de voile au collège à Créteil. Un paragraphe est ajouté au règlement intérieur du collège concernant les tenues et autres marques ostentatoires.

1985

Fin de l'accord sous-entendu permettant aux chefs d'établissements de gérer les situations de signes religieux distinctifs.

1992

Le CE rend plusieurs arrêts : les exclusions, justifiées par le trouble causé dans l'établissement ou pour absentéisme, sont confirmées, mais celles consécutives au non-respect d'une simple interdiction du foulard sont annulées.

1996

Une loi interdit le port de « signes religieux ostensibles » ou de tenues manifestant une appartenance religieuse à l'école et les autres institutions de la République.

2004

Affaire de la crèche Baby Loup. Une employée, licenciée pour port de voile islamique, saisit le conseil des Prud'hommes et la Halde qui déclare le licenciement illégal. Le conseil des Prud'hommes donne raison à la directrice de la crèche. Jugement confirmé 4 fois.

2008

La rédaction de Charlie Hebdo est attaquée. Le débat sur le principe de laïcité et son application fait rage.

**7 janv
2015**

François Hollande met à mal le principe de laïcité : « La République Française reconnaît tous les cultes ».

**Mars
2015**

1959

Loi dite « Debré » sur la liberté de l'enseignement fixe les règles de fonctionnement et de subventions des établissements privés sous contrat avec l'État.

1989

2nde affaire de voile à Greil : un principal de collège exige d'élèves qu'elles ôtent leur foulard. La « circulaire Jospin » s'oppose au port du voile mais refuse d'exclure les élèves concernées.

1995

Le Conseil d'État reconnaît que l'obligation d'assiduité à l'école n'interdit pas aux élèves de bénéficier (sur demande, absence scolaire le samedi matin pour les élèves juifs) de ces autorisations nécessaires à l'exercice d'un culte.

2003

Première réunion du Conseil français du culte musulman.

2007

Nicolas Sarkozy met à mal le principe de laïcité : « Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage des différences entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur... »

2010

Loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public.

**Avril
2015**

Une collégienne musulmane est interdite de cours pour port d'une jupe trop longue. Le débat sur les signes et tenues ostentatoires resurgit.

incontournable. Nos objectifs sont les mêmes : la liberté et la dignité des femmes. »

QUESTION D'INTERPRÉTATIONS

Des valeurs défendues par les membres d'Al Houda, association créée à Rennes en 1996 par les femmes musulmanes de la mosquée de Villejean, qui revendiquent l'émancipation et l'épanouissement des femmes, passant par la relecture des textes : « Il faut du temps pour s'émanciper des textes sacrés. Surtout quand on pense que la femme a été créée de la côte d'Adam, plaisante Marjolaine Peurin, membre de l'association, convertie à l'Islam depuis plusieurs années. Alors que là aussi il y aurait un glissement de sémantique. » Les interprétations masculines ont permis aux hommes d'instrumentaliser les textes pour réduire les femmes à une infériorité naturelle. À elles à présent de proposer leur vision et compréhension des écrits à travers leurs références contemporaines. Et de déconstruire les idées fausses et amalgames réunis autour de leur condition sans cesse ramenée à leur religion. « On pense que la laïcité affaiblit les religions et donc libère les femmes. Le voile est interprété comme le symbole du fascisme islamique. Mais on a le droit de s'habiller comme on le veut. », explique-t-elle, précisant que cela ne réfute en rien leur respect du principe de laïcité. Kaoutar Assali, secrétaire de l'association, défend la liberté de conscience, de choix. Celle qui a « embrassé l'Islam en faisant la prière et en portant le voile » à l'adolescence alors qu'elle n'était pas pratiquante

reconnaît qu'elle a, plus jeune, estimé la religion musulmane avilissante pour les femmes. Les deux femmes pointent du doigt le raccourci établi entre condition de femmes musulmanes et liberté individuelle, qu'il s'agisse d'une question vestimentaire ou de pudeur face au professionnel chargé de les ausculter. « La carte de la laïcité est parfois brandie pour ne pas permettre le choix aux femmes. On a quand même le droit de se sentir plus à l'aise face à une femme médecin. », conclut Kaoutar. L'association qui défend la place des femmes dans la société et le respect des libertés fondamentales, telle que l'égalité, ne se définit pas dans ses statuts comme féministe, contrairement à Action Catholique des Femmes. Une volonté essentielle pour la responsable départementale, Françoise Ravary-Dalibart. « C'est important pour nous, on a voulu exister autrement, prendre conscience que l'on n'a pas à tout supporter. Certaines ont pu prendre des forces et de l'énergie pour évoluer », souligne-t-elle. Pouvoir exprimer son désaccord avec le discours de l'institution, qu'elle différencie de la foi, est une nécessité pour ne pas se laisser dicter sa vie au quotidien. Tout comme Kaoutar et Marjolaine, elle accorde une grande importance à la liberté de choix, de conscience, de diversité. « Chacun fait ses choix. L'Église propose une orientation mais n'a rien à nous imposer. Par exemple, c'est important que le mariage pour tous soit autorisé, que la loi autorisant l'IVG existe ! Si cette loi était menacée en France, j'irais manifester. », exprime-t-elle. Les femmes, majoritaires dans la vie de l'Église, sont

Les intellectuels s'accordent sur les fondements de son principe, pas sur son application. D'un côté les universalistes, de l'autre les amateurs du compromis républicain. Les premiers entendent la laïcité stricto sensu. Elisabeth Badinter déclarait après les attentats de janvier dernier : « Il n'y a pas des laïcités ni de laïcité "ouverte". Il n'en existe qu'une seule. En privé, on peut pratiquer sa religion ; en public, c'est le collectif qui l'emporte. Donc la République. Il n'y a aucune raison de porter une kippa ou une tenue islamique à l'extérieur (...) Par une crainte immense de stigmatisation, on a failli. Tout a raté à partir de 1989, lorsqu'on a laissé des adolescentes entrer voilées dans un collège de Creil. Si on avait dit non, cela se serait arrêté. Voilà la faiblesse de l'Etat ». Elle défend la laïcité non comme valeur morale, mais politique dont le but est d'unir tous les enfants, quelles que soient leurs origines et leurs obédiences, pour vivre en paix. Rappelant qu'elle est juive, elle dit que son histoire familiale lui a appris que l'on « a tout intérêt à ne former qu'une seule humanité ». Elle en veut donc à sa famille politique, la gauche, trop laxiste et lâche selon elle face aux revendications religieuses. « (La) montée en puissance du religieux chez les catholiques, les juifs ou les musulmans, qui voudrait faire part égale, influencer ou même avoir le dessus sur le politique, doit être un avertissement : la laïcité, absolument nécessaire, doit être défendue quoi qu'il arrive. La séparation de l'Église et de l'État, le fait que le politique doit toujours gouverner indépendamment des religions, et la distinction entre privé et public nous protègent tous ».

Les seconds prônent une certaine tolérance. « Je refuse d'interdire le voile simple dans la rue, d'interdire à des mères voilées d'accompagner des sorties scolaires, (...) je soutiens le droit au choix entre un menu végétarien et un menu avec viande dans les cantines scolaires », vient de redire Caroline Fourest. Pour Emile Poulat, il s'agit de faire avec notre immigration, voulue et sédentarisée. Les immigrés ont toujours été stigmatisés en France, humiliés avec mépris « les ritals, les espingouins et les pollacks, les portos ». La question religieuse ne se posait pas alors, ils venaient tous de pays catholiques. Il précise : « L'Islam est la seule immigration de masse que nous connaissons actuellement d'où cette mise en avant incessante dans le débat public. (...) Nous sommes dans une société laïque qui a pensé résoudre le problème catholique et on doit à présent affronter le problème musulman. C'est ce qui n'avait pas été prévu en 1905. L'irruption de l'Islam oblige à bien savoir de quoi on parle en matière de laïcité (...) Nous sommes aujourd'hui face à une culture étrangère avec une mémoire coloniale ». Le voile, les repas hallal, notamment, seraient de l'ordre des normes sociales, et deux intolérances s'opposent quand l'école exige des élèves qu'elles ôtent leur voile et que celles-ci refusent par choix religieux...

Les intellectuels de la

Laïcité

néanmoins plus écartées du pouvoir décisionnaire de l'institution. Raison pour laquelle ses membres se sont attelées à la rédaction d'un plaidoyer sur la place des femmes. Leur leitmotiv dans l'association, créée en 1906 en réaction à la loi de 1905 pour défendre les curés et les bonnes œuvres, « et qui a su évoluer avec son temps par la suite », c'est le respect de chacun dans ses différences, pouvoir co-exister, co-habiter et ne subir aucun inconvénient du fait de sa religion. Toujours dans le respect également du principe de laïcité, « une évidence pour nous et nous n'avons aucune envie de revenir

en arrière ». Être ouvert à tous, accepter la diversité pour échanger et évoluer, voilà les valeurs que ce groupe de femmes défend, en se réunissant une fois par mois et en organisant des événements à l'occasion du 8 mars, journée internationale des femmes, par exemple, et qui communient entre la religion et la laïcité.

PRIORITÉ ÉDUCATION

Ancienne enseignante en primaire, Françoise Ravary-Dalibart croit en la mission de l'éducation et regrette le tûlé, survenu l'an dernier, autour de



« La laïcité (...) c'est la condition de l'égalité. Aucun groupe et aucune communauté ne peuvent transiger avec les valeurs de la République et je pense en particulier à l'égalité entre les femmes et les hommes », déclarait le 6 février dernier, la députée-maire de Rennes, Nathalie Appéré, en lançant la création du Comité consultatif laïcité, approuvée par le conseil municipal le 9 mars suivant et installée officiellement le 7 mai. Instance de veille, d'information et d'action, il est composé d'une quarantaine de personnes (représentant-e-s des cultes religieux, d'associations, de mouvements de pensée, d'expert-e-s et d'élu-e-s) et devrait se réunir tous les mois, en parallèle des auditions menées depuis plusieurs semaines. « Nous

ne voulons pas travailler en vase clos, les auditions permettent aux gens de s'exprimer autour du terme laïcité et de nourrir la réflexion autour du vivre ensemble. Il est important de faire émerger les différentes accessions de la laïcité. », explique Geneviève Letourneux, conseillère municipale déléguée aux droits des femmes et à l'égalité. À l'issue de ce travail, une charte devrait être rédigée pour la fin de l'année 2015 afin de rendre lisible et accessible la notion de laïcité. Une notion que l'élu-e considère comme étroitement liée au principe d'égalité entre les femmes et les hommes : « Elle permet la reconnaissance de la diversité et de l'altérité, elle est donc le terreau de la reconnaissance de l'égalité femmes-hommes mais, seule, elle ne suffit pas. »

Terreau de la reconnaissance de l'égalité des sexes

l'ABCD de l'égalité : « Durant ma carrière, j'ai vu des enseignants pris dans les stéréotypes sur les rôles des filles et des garçons. D'autres non. C'est une démarche individuelle. » Et ce n'est pas Françoise Soulimant qui la contredira. Défenseuse des droits des femmes et de la laïcité, ancienne enseignante et directrice d'établissement, elle s'investit aujourd'hui dans différentes associations comme le CIDFF 35 dont elle est la vice-présidente, tout comme dans l'association d'éducation populaire Aroeven, membre du Comité laïcité 35 qui a rédigé une charte de la laïcité. Sans oublier sa participation en tant qu'experte au Comité consultatif de la laïcité, lancé par la Ville de Rennes (lire encadré ci-dessus) pour lequel elle a été auditionnée. Chapeau de la République, la laïcité représente une ouverture sur l'autre. Elle y voit un parallèle probant avec l'évolution des droits des femmes, partant du droit de vote en 1944, « période à laquelle on commence à affirmer le principe de laïcité, dans la Constitution de 1946 », jusqu'à 1975 avec la loi sur l'avortement et les lois sur la famille. « Tous les droits qui vont vers des libertés individuelles sont liés à la laïcité. Ce sont des évolutions positives dans le cadre de la République », précise-t-elle, avant de souligner : « On le voit bien, quand il y a un État religieux, c'est au détriment des femmes. Pareil quand il y a un recul démocratique. » Pour elle, les crispations actuelles, autour du voile, des menus de substitution dans les cantines pour les enfants ne mangeant pas de porc et autres, n'ont pas lieu d'être. Dues à la méconnaissance de la culture de

l'autre, la solution réside dans le dialogue et dans l'éducation. Aborder concrètement la laïcité dans les établissements scolaires, discuter autour de la citoyenneté, des valeurs de la République, des religions, intégrer dans les programmes scolaires des auteures étrangères... Une manière de développer la richesse culturelle des élèves et de reconnaître le monde qui nous entoure. « La laïcité est une valeur concrète. Les jeunes, dans les collèges et lycées, en ont bien conscience et n'ont pas envie d'être menés en bateau par des détournements et des récupérations politiques. Et quand on aborde la laïcité, les jeunes filles établissent d'elles-mêmes le lien avec les droits des femmes ! », mentionne-t-elle, ravie et convaincue, qu'en restant vigilant au respect des droits, acquis et valeurs de la société et République, l'optimisme est de rigueur. La laïcité étant une garantie de l'égalité entre les individus et par conséquent entre les sexes.

BIBLIOGRAPHIE :

*Émile Poulat, *Notre Laïcité ou les religions dans l'espace public*, entretiens avec Olivier Bobineau et Bernadette Sauvaget, Éditions DDB Desclée de Brouwer

Dictionnaire amoureux de la laïcité, Henri Pena-Ruiz, Plon
Lettre ouverte au monde musulman, Abdennour Bidar, Éditions Les Liens qui libèrent

Laïcité, une valeur menacée ? Hors Série magazine *Marianne*, février 2015

Les femmes dans l'Islam, *Le Monde des religions*, Numéro 71, mai-juin 2015

Une femme en colère - Lettre d'Alger aux Européens désabusés, Wassyla Tamzali, Gallimard

Féminismes islamiques, Zarah Ali, La fabrique

Éducation à la citoyenneté

Si les mentalités sont divisées quant à l'application du principe de laïcité, chacun s'accorde à penser que l'école reste le bastion privilégié de la République, agissant sur la transmission de ses valeurs et permettant une éducation à la citoyenneté exemplaire.

CULTURE DE L'ÉGALITÉ

En octobre 2013, le ministre de l'Éducation, Vincent Peillon à l'époque, présente la charte de la laïcité à l'école, issue de la loi de refondation de l'École (juillet 2013), obligatoire dans les établissements scolaires publics, et composée de 15 points rappelant le principe de laïcité et ce qu'il permet. « La loi rappelle l'importance de la laïcité mais aussi de toutes les valeurs de la République », souligne Loïc Bernard, référent laïcité depuis 2013, et inspecteur de vie scolaire, au sein de l'Académie de Rennes. La Charte aborde l'égalité des sexes : « La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre. » Pour Nicole Guenneuguès, chargée de mission égalité filles-garçons à l'Académie de Rennes, les thématiques de la laïcité et de l'égalité sont transversales et font tronc commun dans les missions de l'école visant à l'émancipation de chaque individu. « La laïcité à l'école pose le fait que les croyances religieuses ne peuvent pas être des arguments recevables pour contourner les valeurs de la République. », explique-t-elle insistant également sur les notions de libre-arbitre, de parcours de vie et d'orientation. « On leur apprend à développer leur sens critique. Les contenus des programmes sont indispensables. Mais ils doivent



être rapprochés de leur vécu. Dans le domaine professionnel, dans le couple, dans la vie de citoyen, etc. », explique Nicole Guenneuguès. Et pour elle, cela passe par des actions concrètes déclinées en 3 axes (convention interministérielle 2013-2018 signée en décembre par le Rectorat, l'Académie, les collectivités territoriales) : acquérir et transmettre la culture de l'égalité, favoriser le vivre ensemble avec l'éducation à la sexualité et le respect entre les filles et les garçons, et choisir son orientation (minorité de femmes dans les filières scientifiques). Au-delà de la question des inégalités à réduire, les deux professionnels s'accordent et se rejoignent sur la nécessité du dialogue et du bon fonctionnement autour de la pédagogie de la laïcité et des valeurs générales de la République, veillant à la formation de l'individu épanoui et citoyen.

VALEURS UNIVERSELLES

Si les établissements privés relèvent majoritairement de l'enseignement catholique, ils partagent la volonté de former leurs élèves aux principes de la citoyenneté et de la laïcité. Sémi est le papa d'une fille de 9 ans, Inès, inscrite à Notre-Dame-des-Miracles, école privée de Rennes. Pour lui, qui a effectué toute sa scolarité dans le public, l'éducation de son enfant est fondamentale et souhaite lui

donner accès à un enseignement de qualité supérieure. « Quand il a fallu l'inscrire, je me suis renseigné sur cette école et j'y ai trouvé des valeurs auxquelles j'adhère en tant que musulman, comme l'entraide et la solidarité par exemple. », explique-t-il. Et si l'école privée permet l'expression de la croyance en un Dieu et fait vivre une identité chrétienne (axe inscrit dans le projet éducatif), elle dispense également l'éducation à la citoyen-

neté à travers la transmission des valeurs universelles et civiques, essentielles pour le père d'Inès. « Elle a des cours d'éducation civique où elle apprend ce qu'est la République, la démocratie, la Marseillaise et elle a récemment appris ce qu'est la laïcité. C'est un peu le bordel dans sa tête avec la double culture (franco-tunisienne, ndr) mais ça viendra. », conclut-il, confiant.

PETITES MAINS DE L'AGRICULTURE

Dans sa pièce *Déracinées*, la compagnie Les Veilleurs au Grain met en lumière la situation de femmes, cueilleuses de fraises, exploitées par un système agricole basé sur le profit. Elle sera jouée le 19 juin au Patio, leur lieu de résidence depuis septembre, et le 25 juin à l'ADEC.



© CELIAN RAMIS

« Adeline, est-ce que tu pourrais plus accentuer sur la phrase «Le travail est dur»? Il faudrait que ce soit plus dit sous la forme d'un constat, comme si tu t'adressais au public. On sait que le travail est dur, on vous voit travailler depuis tout à l'heure. » Ce mardi 27 avril, Flore Augereau a fait répéter tout l'après-midi le spectacle *Déracinées* à sa compagnie, Les Veilleurs au Grain. Cette pièce qu'elle a écrite et mise en scène est un travail au long cours. Depuis septembre et ce jusque fin juin, elle s'y attèle avec sept comédiens. Après un an sans structure, la compagnie répète dans un lieu fixe, au Patio, situé dans le quartier de Bréquigny, qui leur a mis à disposition une salle dans laquelle ils se retrouvent tous les mardis. En cette fin avril, c'est la première fois que les six actrices répètent, le seul homme étant absent, après leur baptême des planches le 11 mars dernier, à l'Université Rennes 2, dans le cadre du festival étudiant « Entrez dans l'Arène ».

« Après cette date, on a tous relu ensemble le texte car on ne l'avait pas tous compris de la même façon », explique Julie Michel, qui interprète le rôle central, Magda. La pièce a alors subi plusieurs modifications. Sa particularité : l'écriture s'est faite au fur et à mesure, pendant la résidence. « On s'est approprié les personnages en même temps que Flore. C'est singulier et intéressant en tant qu'actrice », explique Azénor Germain.

« MAINS DÉLICATES » DE LA CUEILLETTE

L'idée de départ était de partir du thème du jardin : « Je voulais que quelqu'un, à sa mort, devienne le terreau d'un jardin. C'est la première chose qui apparaît : une femme qui s'adresse à une personne décédée et qui déroule l'histoire qu'elle a eu avec elle », détaille Flore. Recoller les morceaux du puzzle, c'est ce que fait Magda assise près de la tombe d'Eden, « qui raconte une colère », développe Julie qui l'incarne : « C'est un

personnage difficile à cerner, qui fait sans arrêt des allers-retours entre présent et passé ».

Dernière arrivée dans une énorme usine agricole, Magda fait la connaissance de Yasmine, Garance, Myrt et Iris, quatre autres petites mains de la cueillette de fraises. Chacune a son vécu propre mais elles ne sont là que pour une chose : gagner de l'argent.

Flore Augereau a souhaité parler de ces ouvrières après avoir vu de gigantesques serres lors d'un voyage en Espagne, l'été dernier : « Je roulais au bord de la mer et il y en avait à perte de vue. Dans le moindre bout de terrain cultivable, ils font pousser des fruits et des légumes. Ce « garde-manger de l'Europe », comme l'appellent les guides touristiques, est une catastrophe écologique. La terre est desséchée et cela a des conséquences sur les nappes phréatiques. Et le travail humain est horrible. » Sous ces serres travaillent uniquement des femmes, originaires majoritairement des pays de l'Est. Leur argument ? « Les femmes ont des mains plus délicates, en particulier pour les fraises car c'est un fruit délicat », ironisent Flore et Julie.

« METTRE EN LUMIÈRE » LEUR SITUATION

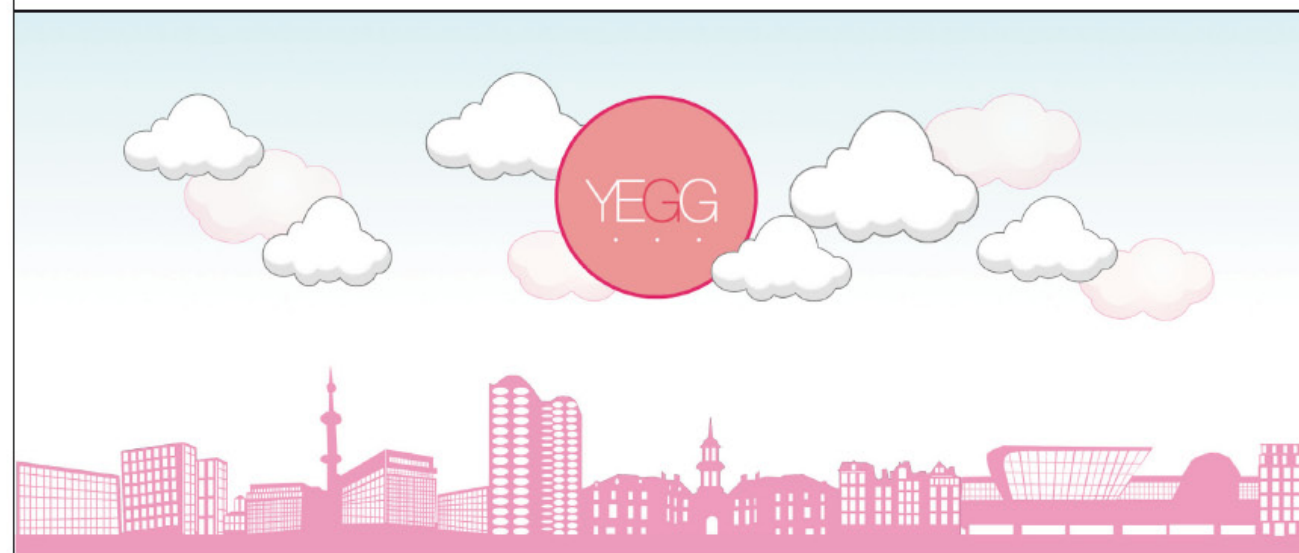
La compagnie s'est renseigné sur la vie de ces femmes et s'est basé sur de faits réels. « Myrt qui

a dû avoir les yeux fermés et exposer sa dot de mariage dans la rue, Yasmine récupérée dans un camp de réfugiés par un soldat qui s'est marié avec elle et est ensuite parti, le viol de deux femmes... », énumère Julie.

Les six personnages féminins de la pièce sont complexes. « On nous a reproché de toucher à trop de choses mais tout n'est pas tout noir et tout blanc », fait remarquer Tiphaine Galinier, qui joue Myrt, « une femme matriarcale, brute, franche, au centre et qui donne les informations à Magda. » « Ce sont tous des personnages forts », atteste Azénor Germain, Eden dans la pièce, « un personnage ambivalent et asexué, qui voit ces ouvrières exploitées mais doit obéir à son supérieur ».

La pièce reste pour autant une fiction et ne souhaite pas « donner des leçons » mais plutôt « mettre en lumière ». « Ce n'est pas du militantisme mais ce sont des sujets qui nous tiennent à cœur, toutes de manière différente. Personnellement, j'aurais envie de rester à la fin de la pièce pour parler au public et leur dire qu'acheter des fraises d'Espagne en avril contribue à alimenter le système », conclue Tiphaine.

I MANON DENIAU



LE FÉMININ RENNAIS
NOUVELLE GÉNÉRATION

YEGGMAG.FR

bref

LE CHOIX D'ISA

Isabelle Brisset, artiste peintre installée au 8 place Sainte-Anne, fête les 10 ans de son atelier Le choix d'Isa du 13 au 20 juin. À cette occasion, elle propose aux Rennais-es de participer à une œuvre collaborative qui constituera le « Tableau des 10 ans ». Chacun-e est libre d'entrer dans l'atelier et de déposer sa signature colorée sur une grande toile blanche prévue à cet effet. L'artiste fournit peintures et pinceaux !

chiffre du mois

13/06

La compagnie Dounia organise La balade de l'exil à 15h dans les quartiers Villejean & Bourg L'Évêque, dans le cadre de leur création Hijra.

chiffre du mois

yegg aime le théâtre amateur

LES ENVOLÉES

Jusqu'au 27 juin - La Paillette, Rennes

bref

BRETONNES

Du 6 juin au 30 août, le musée de Bretagne se munit de 70 photographies, réalisées par Charles Fréger, à l'occasion d'une résidence au centre d'art GwinZegal de Guingamp en 2012-2013. Le projet, intitulé *Bretonnes*, interroge les usages contemporains du costume traditionnel par les cercles celtiques de Bretagne. Pour cette exposition, le musée de Bretagne s'associe au musée d'art et d'histoire de Pont-l'Abbé.

bref

yegg aime le théâtre amateur

LES ENVOLÉES

Jusqu'au 27 juin - La Paillette, Rennes

PUISSANCE DE L'IMAGINAIRE

À l'occasion du festival Odaaq, Le Bon Accueil expose les œuvres de l'artiste norvégienne Una Hamilton Helle jusqu'au 4 juillet. Pour sa première exposition en France, elle choisit Rennes et nous emmène dans l'univers du black métal scandinave.



© CELIAN RAMIS

Le 22 mai, en fin d'après-midi, les berges du canal Saint-Martin semblent paisibles. À l'intérieur du Bon Accueil, l'équipe s'active aux derniers préparatifs de l'exposition *Becoming the forest*, proposée par Una Hamilton Helle, inaugurée le soir même. Dans des compositions photographiques en noir et blanc, elle mixe visuels de groupes de black métal et paysages énigmatiques, majestueux et austères. Ainsi, la brume, les arbres et l'immensité de cette nature lugubre s'unite à l'univers occulte et fantastique du genre musical choisi. « *Le black métal scandinave ne pouvait être que là, issu de ces espaces naturels sauvages. En Norvège, il n'y a pas grand chose contre quoi se rebeller. Cette musique ne dit pas « fuck off » ! Mais au contraire s'approprie ce lieu, tire sa force des éléments naturels.* », explique l'artiste en souriant. Dans son travail, elle s'intéresse, à travers photos, vidéos, paroles et divers matériaux dont elle est constamment en recherche, à ce qui attire à la construction identitaire, liant ici l'influence de l'environnement à la puissance de l'imaginaire propre à la nature et à l'époque médiévale fantastique.

Et elle n'hésite pas à puiser dans les richesses de l'histoire de son pays natal : « *Il y a eu un besoin de se construire comme une nation à part entière. Avec une période romantique, comme en Allemagne, et la fin de l'occupation par le Danemark en 1814, même si on restait sous l'influence de la Suède... Il y avait une recherche d'identité, avec les légendes locales, les chansons, les costumes traditionnels.* » Elle évoque aussi la jeunesse désireuse d'éprouver de vraies émotions et avide d'authenticité et de messages forts. Un ensemble qui a séduit Damien Simon, directeur artistique du Bon Accueil, qui voit une continuité avec l'exposition de Félicia Atkinson (2012), concernant le rapport musique et arts visuels. « *Le black métal est déjà une culture musicale très visuelle. Ce qui nous a intéressé chez Una, c'est cette vision de la nature inquiétante, où l'Homme n'y a aucun repère. Les éléments nous surpassent et nous survivent.* », conclut-il.

I MARINE COMBE

L'ÉQUIPE DE YEGG
VOUS SOUHAITE
UNE BONNE FÊTE DE LA MUSIQUE



Musique

LA VAGUE

IZIA
AVRIL 2015

Avec ce nouvel album, on est bien loin de l'énergique « Hey bitch » de ses débuts. Izia propose dans ce 3e album un rock électro, inattendu et mélodique. De l'intensité bien maniée de sa voix et du chant en français découlent une puissance chaleureuse, une onde sensuelle et une déferlante musicale entraînant. La fille Higelin habite chacun de ses textes, nous prend par la main et nous emmène avec agilité dans un voyage intérieur qu'on ne lui connaissait pas encore. Izia dévoile avec pudeur et intelligence une intimité sensible agréable à découvrir au fil des 9 titres. La surprise est grisante et on ne se lasse pas d'écouter « La vague », « Silence radio », « You », « Reptiles » ou encore le duo avec Orelsan, « Les ennuis ». Si on appréciait ponctuellement son rock survolté, on s'avoue séduits par le virage radical opéré, avec risque, par la jeune chanteuse qui semble n'avoir pas encore complètement exploré toute la profondeur de sa fragilité. Une bonne nouvelle pour la suite. | MARINE COMBE



Cinéma

QUI C'EST LES PLUS FORTS ?

CHARLOTTE DE TURCKHEIM
JUIN 2015

À Saint-Etienne, Samantha qui vient de perdre son emploi dans une usine à poulet se retrouve au chômage. Pom-pom girl à ses heures perdues, elle vit avec sa jeune sœur, Kim, et Céline sa meilleure amie et son plus grand soutien. Mais retrouver un travail n'est pas chose facile et si elle ne signe pas un contrat rapidement elle perd la garde de sa petite sœur Kim. Avec son amie fidèle et colocataire Céline, elles imaginent toutes sortes de solutions pour s'en sortir ensemble jusqu'au jour où un couple d'hommes sonne à leur porte pour proposer à Samantha d'être mère porteuse pour la somme de 200 000 €. La chose est illégale et Céline, considérant que son amie est prête à faire une grosse erreur, fera tout ce qui est en son pouvoir pour que Samantha refuse la proposition. Charlotte de Turckheim signe et persiste dans la réalisation de comédie populaire. Une comédie sociale très féminine qui accumule quelques clichés sur la pauvreté dans la région de Saint-Etienne. Un film qui agglomère différents sujets bien à la mode comme le foot, le mariage pour tous et la GPA. Un scénario qui s'éparpille un peu mais qui a pour qualité de mettre à l'honneur des batantes, des femmes qui luttent au quotidien. On remarquera les excellentes interprétations d'Alice Pol et Alexandra Lamy qui dynamisent la comédie dramatique et son parfum légèrement subversif. | CÉLIAN RAMIS



Dvd

TIENS-TOI DROITE

KATIA LEWKOWICZ
MAI 2015

Tiens-toi droite c'est le destin de trois femmes qui gravitent dans le même monde mais dont les préoccupations et réflexions sur ce monde sont très différentes. Sam est mère de plusieurs enfants et en attend deux autres. Dans sa vie de maman et de femme, Sam est au bord du burn out. Elle travaille dans une usine à poupée où elle croise Louise, une femme ambitieuse et volontaire qui vient de quitter le pressing familial pour un poste de cadre dans l'entreprise de son amant. Lili a elle été élue Miss Calédonie et va prêter ses mensurations à la fameuse poupée en élaboration. Très naïve et candide Lili est assez mal adaptée à ce monde qu'elle côtoie. Katia Lewkowicz réalise un film qui s'éparpille un peu. Une comédie qui cristallise l'hystérie féminine en mettant délibérément assez mal ses sujets en valeur. Au bord de la crise de nerf, ces trois femmes qui ne se connaissent pas ont la volonté farouche d'évoluer au sein de leur milieu. C'est ce qui va les faire se rencontrer, se juxtaposer. Si les hommes sont peu présents et disparaissent peu à peu, la pression des mères est bien présente. Une multiplication des points de vue et un questionnement sur l'image de la femme et son corps. Si le film est curieux et volontairement chaotique et décousu il tente tant bien que mal de défier dans la douleur les conventions du cinéma populaire français à travers un féminisme plus humaniste que politique. | CÉLIAN RAMIS



Livre

LES FEMMES DANS L'ISLAM

LE MONDE DES RELIGIONS
MAI-JUIN 2015

Le magazine bimestriel *Le Monde des religions* se focalise dans son numéro 71, mai-juin 2015, sur la place des femmes dans l'Islam. Dans son édito, Virginie Larousse l'affirme : le Prophète aimait les femmes et les tenait en estime, sans aller jusqu'au raccourci, anachronique, de dire qu'il aurait été féministe. Dans le Coran, elles auraient une considération autre que celle de la vision patriarcale que l'on lui prête. À travers une série d'articles bien ficelés, le média nous plonge dans une lecture et une analyse théologique, spirituelle et sociétale de la religion musulmane à travers les femmes. Et fait place à des opinions divergentes pour converger vers la naissance du féminisme islamique. Que l'on s'accorde ou non avec les différentes pensées présentées, les textes permettent une découverte contemporaine d'une religion méconnue et souvent stigmatisée, suscitant peur et rejet. Un sujet passionnant et déconcertant qui ne peut laisser indifférent. | MARINE COMBE



POMMES DE TERRE À LA CONCARNEAU

par Anne-Sophie Hervo

Ingredients pour 6 personnes :

- * 12 pommes de terre
- * 12 sardines
- * 120 g de tomates confites
- * 120 g de parmesan
- * 10 cl de vinaigrette
- * Sel, poivre



Cuisez les pommes de terre en robe des champs. Préparez la farce. Émiettez les sardines et concassez les tomates confites. Ajoutez les copeaux de parmesan et une larme de vinaigrette. Creusez les pommes de terre, écrasez la pulpe. Mélangez les deux préparations. Salez et poivrez. Remplissez les coques et mettez-les au four entre 5 et 10 minutes à thermostat 6. Servez avec une noisette de beurre persillé.



Un amour de pomme de terre
14, rue Rallier du Baty, Rennes
02 99 79 04 91



© CELIAN RAMIS

YEGG & THE CITY

Episode 21 : Quand j'ai vécu dans le corps d'un autre

Appartenir à un sexe, c'est ne pas savoir biologiquement ce que vit l'autre dans son corps. On rêve de pisser debout, de se libérer des carcans liés au genre féminin ou encore découvrir à quoi est-ce que l'on ressemblerait en homme... La 7e édition de Bouillants, manifestation d'art numérique, invitait du 4 avril au 31 mai les brétillien-ne-s à vivre une expérience unique et insolite. Et c'est, principalement, dans l'ancienne laiterie de Vern-sur-Seiche, que les œuvres étaient installées autour de la thématique du genre, qui pour l'occasion permettait de valoriser une programmation paritaire (lire YEGG#36 – mai 2015). La visite de La Laiterie a le sens que l'on lui donne. Ainsi, on déambule d'une pièce à l'autre, d'un étage à un sous-sol. On y découvre des propositions artistiques qui nous interpellent plus ou moins. L'intérêt étant de laisser voguer sa curiosité et sa sensibilité, en approchant les

œuvres, les observant, les analysant et parfois même en interagissant avec elles. On teste ainsi la *Mirrorbox*, de l'américaine Megan May Daalder, qui explore de manière abrupte notre perception du genre. Faire l'expérience de ce miroir identitaire - avec un homme en ce qui nous concerne - c'est se découvrir autrement et affronter notre altérité, nos différences et complémentarités. Et pour aller plus loin, *The machine to be another*, du collectif international BeAnotherLab, repousse les limites et nous permet de vivre dans le corps d'un autre. De voir à travers les yeux d'un autre. Oculus fixés sur les yeux, casque sur les oreilles, miroir et consignes de nous calquer sur les gestes observés, tout est réuni pour que l'on se glisse dans la peau de la personne assise derrière le rideau. Amusant et perturbant, l'événement nous aide et nous invite à questionner ce qui fait de notre sexe un guide social.

| MARINE COMBE

CAROLE BOHANNE CÉLINE JAUFFRET ANA SOHIER ANNE-KARINE LESCOPI
 ANNE LE RÉUN BÉATRICE MACÉ ANNE CANAT SYLVIE BLOTTIERE ÉVELYNE FORCIOLI YUNA LÉON
 BRIGITTE ROCHER FANNY BOUVET MARIE-LAURE COLAS GAËLLE AUBRÉE DORIS MADINGOU
 KARINE SABATER ARMELLE GOURVENEC MARIA VADILLO
 NADINE CORMIER ESTELLE CHAIGNE ALIZÉE CASANOVA GAËLLE ANDRO VÉRONIQUE NAUDIN
 FRÉDÉRIQUE MINGANT CÉLINE DRÉAN VALÉRIE LYS NATHALIE APPÉRÉ MATHILDE & JULIETTE
 LAURENCE IMBERNON NATHALIE APPÉRÉ ÉMILIE AUDREN MARIE HELLIO ANOUCK MONTEUIL
 ISABELLE PINEAU MARINE BACHELOT CHLOÉ DUPRÉ
 ANNE LE HENAFF DOROTHÉE PETROFF GÉRALDINE WERNER
 GWENAËLE HAMON MARION ROPARS
 CATHERINE LEGRAND
 JEN RIVAL



LES FEMMES
 QUI COMPTENT,
 CHAQUE MOIS DANS YEGG





LE FÉMININ RENNAIS
NOUVELLE GÉNÉRATION



YEGGMAG.FR